



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aide au développement

Question écrite n° 47063

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé du développement, sur le décret n° 2013-1154 du 11 décembre 2013 créant un Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI). L'article 2 de ce décret prévoit la création d'un « collège de représentants des collectivités territoriales et des réseaux régionaux multi-acteurs ». Il souhaite savoir ce que sont ces « réseaux régionaux multi-acteurs » et ce que cette expression recouvre.

Texte de la réponse

Depuis le milieu des années 1990, un certain nombre de régions françaises ont mis en place des dispositifs régionaux d'échange, d'appui et de concertation multi-acteurs de la coopération internationale au niveau local : ce sont les réseaux régionaux multi-acteurs. Ceux-ci réunissent acteurs des collectivités et des associations de solidarité internationale au niveau local et régional. Leur champ d'action est celui de la région, et ils ont pour objectif, dans un esprit de service public, d'améliorer la qualité et la coordination des actions de coopération décentralisée et de solidarité internationale. Il y en a, aujourd'hui, 14 en France, répartis dans 14 régions. La majorité de ces réseaux bénéficient d'un soutien financier annuel du ministère des affaires étrangères (Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales). Le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé du développement, convaincu de leur intérêt et apport au niveau local, a souhaité les inclure dans le CNDSI (Conseil national du développement et de la solidarité internationale). La liste des réseaux et plus d'informations sont disponibles sur le site du ministère des affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-colonne-droite-21470/liens-utiles-21461/article/reseaux-regionaux-multi-acteurs>.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47063

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Développement

Ministère attributaire : Développement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 décembre 2013](#), page 13371

Réponse publiée au JO le : [4 février 2014](#), page 1057